COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET

REUNION VISIO DU 15 SEPTEMBRE 2026

Présents : Nathalie PARENT, Joël CHAUVET, Pierre DEBRET, Yves JONCOUR, Dominique LEBRUN, Jean François MAILLET, Fabrice MUSCARI.

Points concernant le Règlement

- Le délai de contestation relatif aux examens de nos épreuves est fixé à deux mois.(Il est rappelé qu'en cas de tentative de tricherie, le candidat sera définitivement éliminé)
- Lors de l'élaboration des dossiers de Juge, il est nécessaire que le candidat ait présenté ses propres chiens dans les concours.
- Le nombre de chiens maximum par batterie dans les épreuves d'automne est bien de 12 chiens
- Pour le passage des examens sur le terrain, en solo un seul Juge est nécessaire alors qu'en couple deux Juges doivent être présents (un examinateur et un observateur)

Avancement des dossiers de Juge

- Passage de l'examen de la Centrale début 2027, examen CUNCA effectué : MM BRABANT, HISSELI, PIROT.
- Passage de l'examen CUNCA BICP la semaine prochaine : MM. MAYEUR & PICARD, déjà juge donc pas d'examen SCC à effectuer
- Passage de l'examen CUNCA : Pierre Frédéric GARCIA le 25/09 au Mesnil sur Bulles
- Monsieur LE CHAT termine ses examens à HERM
- Magalie BOULANGER commence ses examens pour les BICP
- Cyriaque RIVIERE commencera ses examens sur les terrains de la Canine de l'OISE

CUSCA : instauration d'une période d'habilitation avant de pouvoir organiser des épreuves

Cette mesure existe dans d'autres disciplines et dans cette période où l'on voit émerger de nombreux CUSCA, il semble logique de réfléchir à cette mesure. Une discussion établissant le pour et le contre a été entreprise et la décision est, pour l'instant reportée.

Colliers de repérage

Afin de retrouver les chiens perdus ou en sortie de main dans les concours de montagne et dans les concours de grande quête, les colliers de repérage seront tolérés dans ces deux disciplines. Les modalités d'utilisation seront précisées dans le règlement officiel mais il est admis unanimement que toute consultation du système de repérage pendant la durée du parcours du chien entrainera son élimination.

Ce dossier sera présenté dès demain au Comité de la Centrale pour une application immédiate

COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET

Déontologie des concours sur gibier naturel
Il est bien rappelé que les points pris à proximité immédiate d'une cage de pré-lâcher ou de rappel contenant du gibier ne peuvent permettre l'obtention d'un quelconque classement.

ICP Britanniques
Les ICP Britanniques ne comporteront, à partir du 1er janvier 2027, que trois club de races maximum et non plus quatre.

Questions diverses :
Fabrice MUSCARI se propose d'établir une fiche permettant d'étalonner les territoires recevant nos épreuves de printemps. Ces documents pourraient recenser les surfaces, les comptages et les méthodes de réintroduction de perdrix. La discussion concernant ce sujet se concrétise par une ligne à figurer sur ce document stipulant que l'organisateur certifie ne pas avoir lâché d'oiseaux après le 31 décembre précédant le concours.